



Le mot du Maire



Chers Rilhacoises et Rilhacois,

Voilà un an passé que nous nous donnons rendez-vous avec notre petit journal. Une année, qui nous a tous marqué avec des événements qui continuent à nous perturber.

Grâce à la vaccination nous pouvons profiter de moments de convivialité retrouvant nos proches autour d'un verre, d'un repas, de rencontres culturelles, festives malgré un été lui aussi bien perturbé.

Dans le bourg et les villages, nous apprécions de revoir les maisons secondaires s'ouvrir ainsi que l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui nous met du baume au cœur.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quitté, nombreux ces derniers mois et ceux qui sont malades.

Allez le soleil arrive, je vous souhaite une belle fin d'été et un automne coloré.

Le Maire, Laurence DUMAS

FLASH INFO

L'ARRIVEE DE LA FIBRE A RILHAC XAINTRIE

La fibre est arrivée sur notre commune (vous pouvez toutefois tester votre éligibilité sur www.nathd.fr).

Il ne reste plus qu'à choisir votre opérateur, selon vos besoins et choix d'abonnement (Orange/Sosh/Free/Coriolis Telecom /Nordnet/Ozone/K-Net ou Videofutur).

Il est important de préparer l'arrivée de la fibre avant la venue du technicien de l'opérateur que vous aurez choisi, qui interviendra dans les 4 semaines qui suivent votre souscription d'abonnement.

A terme, le réseau fibre remplacera complètement le réseau cuivre, en Corrèze notamment.



Présentation des commissions

Finances :

Une note de présentation synthétique du budget primitif 2021 ainsi que du compte administratif 2020 est jointe au présent bulletin. Compte tenu de son importance, il est apparu préférable de la joindre en annexe à ce dit bulletin.

Espace public, biens sectionnaux, petit patrimoine, réserves eau et chemins de randonnée :

Un travail est en cours afin d'effectuer un repérage précis ainsi que le balisage des chemins ruraux, des biens sectionnaux et des chemins de randonnées dans la commune. Ce travail devra permettre à terme, outre l'identification des biens, de remettre en état certains de ces derniers afin de les proposer à nouveau pour des promenades et des balades à pied ou à vélo, pour tous.

Un courrier plus détaillé sera adressé prochainement aux propriétaires riverains concernés.

La municipalité rappelle que l'entretien, la mise à disposition de la population et la libre circulation dans ces chemins obéit à une réglementation très précise inscrite dans le Code rural (Article L 161-2 et suivant) et dans le Code de la Voirie Routière (Articles L 141-1 à L 141-13).

Opération adressage :

Progressivement l'adressage se met en place. 80 % des plaques de rues sont désormais posées ainsi que 150 numéros sur les 237 à installer au total. Une demi-journée par semaine est dédiée à ce chantier. Merci à vous tous pour le bon accueil pour la pose des numéros.



Cimetière :

Les pluies incessantes cette année ont favorisé la prolifération des herbes : on rappelle qu'il appartient à chacun de désherber sa concession.

Pour rappel, la commune prend en charge l'entretien des allées et des emplacements non attribués.

A noter qu'il est désormais interdit d'utiliser du désherbant.

Signalement important : les concessions faisant l'objet d'une procédure de reprise ne pourront pas de fait être désherbées par les services communaux afin de garantir un aspect juridique à la démarche en cours.

Voirie et suivi matériel de voirie :

Les travaux au village de Rolière ont enfin repris fin juillet et devraient se terminer par la pose d'enrobé début août.

Le conseil municipal tient à présenter ses excuses aux habitants de Rolière pour le retard (indépendant de la volonté de la collectivité) quant à l'exécution des travaux, et d'une manière plus générale, à l'ensemble de la population rilhacoise car le rebouchage de trous sur la voirie communale (point-à-temps) tarde à être effectué cette année par l'entreprise mandatée pour cela.

Suivi bâtiments communaux :

Comme indiqué dans un précédent bulletin, un des appartements situés au-dessus de la mairie va être entièrement rénové. Le choix des artisans locaux est désormais arrêté : le chantier débutera mi-septembre 2021.

Affaires communales et intercommunales :

Affaires scolaires



Un grand écran interactif (d'1m 89 de diagonale), vient d'être installé à l'école, dans la classe de maternelle-CP-CE1. Cet écran peut être utilisé de manière tactile (comme une tablette), ou bien servir de tableau (avec un crayon) ainsi que de projecteur. Il contribuera à l'éveil éducatif des enfants. L'Etat subventionne cette acquisition à hauteur de 50%.

Rétrospective année scolaire 2020-2021

Après avoir été perturbée par la période Covid et par les changements d'enseignants, l'année scolaire s'est terminée dans une bonne ambiance et un rattrapage du niveau scolaire très satisfaisant de tous les élèves est à souligner (suite à la fermeture de l'école pendant la période sanitaire 2020).

En septembre 2021, 24 élèves rejoindront les classes, encadrés par deux nouvelles enseignantes qui ont prévues de rester tout au long de l'année scolaire prochaine. La nouvelle directrice d'école devrait même habiter sur notre commune.

Coté cantine scolaire, le Conseil Municipal a décidé d'externaliser la confection des repas : ceux-ci sont dès lors préparés par le restaurant communal l'Oustal Del Pais et servis à nos écoliers par le personnel communal.

Informatique :

La municipalité va proposer gratuitement un accompagnement aux personnes ayant des difficultés pour utiliser l'outil informatique. Les personnes souhaitant en bénéficier sont priées de se rapprocher du secrétariat de mairie au 05 55 28 25 86.



Action sociale et accès aux droits :

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal lors de la séance du 29 juin 2021 a procédé à l'examen des demandes de subventions des associations dans le cadre communal, intercommunal et enfin dans un cadre plus large (associations départementales ou nationales, telles que le Téléthon). Le montant total attribué s'élève à 6050 € pour l'année 2021 (budget en augmentation de 3,4 % par rapport à 2020). L'effort conséquent de la commune d'aide aux structures associatives s'inscrit dans une volonté de soutenir les initiatives locales en direction de la population, dans ce contexte de crise sanitaire où les valeurs de solidarité doivent plus que jamais perdurer.

La délibération est consultable à la mairie.

Campagne de vaccination COVID19

Les efforts de la commune dans le cadre de la campagne de vaccination continuent et les inscriptions pour la vaccination peuvent toujours se faire en Mairie pour ceux qui souhaitent être accompagnés dans leur démarche.

Organismes de regroupement :

Syndicat des eaux du Puy du Bassin

Le 8 juillet dernier a eu lieu une réunion, initiée par la Communauté de Communes XVD, avec tous les services : Etat, Agence de l'Eau ; afin d'exposer les différents scénarii de recherche en eau sur le Cantal et la Corrèze. A l'issue de cette réunion, le Syndicat des Eaux du Puy du Bassin ainsi que les maires des communes de St Geniez-Ô-Merle, Hautefage, Servières-le-Château et St Cirgues-la-Loutre ont choisi le scénario Corrèze : une étude plus approfondie sera menée pour l'ensemble du territoire de Xaintrie Val'Dordogne.

Projet aménagement du bourg :

Le projet d'aménagement du bourg avance malgré le désistement du cabinet SAUNAL-CROS qui avait réalisé l'étude préalable.

Un nouveau cabinet a été alors désigné et une visite sur site avec le Bureau d'études DEJANTE nouvellement choisi et le Conseil Municipal a eu lieu dans le bourg le 21 juillet au matin.

Nous espérons pouvoir prochainement vous présenter les esquisses du projet d'aménagement sur un plan global qui va intégrer les espaces paysagers, de voirie et d'éclairage public.

Vie de la commune

Informations diverses sur la Commune :

* *Décès* : Nous déplorons beaucoup de décès de rilhacois domiciliés ou natifs sur cette période, à savoir :

Le 13 avril 2021 de Jean-Louis HUZJAK

Le 23 juin 2021 de André Marin COL

Le 05 juin 2021 de William LAURY

Le 24 juin 2021 de Pierre GOUNEL

Le 16 juin 2021 de Alain LEYMARIE

Le 17 juillet 2021 de Jean Noël POLY

Le 21 juillet 2021 de Henri FABRY

* Baptême civil de Noélya TILLET le 12 juin 2021 à la mairie. *Un moment joyeux célébré dans le respect des règles sanitaires !*

Infos de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne :

En lien avec la Communauté de Communes XVD, la commune a signé une charte du « village accueillant » qui consiste à promouvoir l'accueil de nouveaux habitants, de familles qui vont vivre sur notre territoire et par conséquent, à contribuer à la vie économique, sociale et culturelle de la commune et de notre territoire de manière plus générale.

Un pack « Nouveaux arrivants » est à venir retirer au secrétariat de mairie, pour les nouveaux habitants rilhacois.

Évènementiel :

La foire à la Cerise du 23 mai 2021 a connu un vif succès : pas moins de 14 exposants ont occupé l'espace public pour nous présenter et nous proposer des plants, des fleurs, des fruits, des produits alimentaires régionaux et locaux, ainsi que des produits issus de l'économie durable. Il y a également eu une exposition de poterie céramique et de photos à la salle polyvalente. Beaucoup de monde est venu à notre foire : un véritable plaisir partagé de se retrouver qui a remonté le moral de beaucoup, après un hiver difficile de confinement. Le bonheur simple de se retrouver également autour d'un verre en terrasse de notre restaurant a contribué à la réussite de cette journée.



D'autre part, le premier vide grenier organisé par la municipalité le 11 juillet 2021 a été une réussite. L'objectif était de réussir à organiser dans le contexte incertain une manifestation dont la vocation était de rassembler et faire rencontrer les habitants de Rilhac avec ceux d'autres communes. Le pari était audacieux mais réussi. Le restaurant est resté ouvert et a permis une restauration de qualité pour tous. Nous prenons tous date pour l'année 2022 et nous miserons sur une organisation qui prendra en compte une contribution plus partenariale avec nos associations communales.

Découvrez ou redécouvrez le site internet de la Commune :

<https://rilhac-xaintrie.fr>

Vous pouvez contacter la mairie :

- Soit par mail : rilhac-xaintrie@mairie19.fr
- Soit par courrier : Mairie – 6 route de Saint Privat – 19220 RILHAC XAINTRIE
- Soit par téléphone : 05.55.28.25.86